palliative.ch

gemeinsam kompetent
ensemble compétent
insieme con competenza

Critères structurels
en vue de la certification pour le label « Qualité dans les soins palliatifs »
Soins stationnaires de longue durée (SSLD)

Version 1.0

Approuvé par le comité le 18.06.2024

Valable à partir du 01.01.2025

palliative.ch | Kochergasse 6 | 3011 Berne

Tél. +41 (0)31 310 02 90 | E-mail: info@palliative.ch | www.palliative.ch

Table des matières

1. Introduction 3
2. Structure de l'offre 3
2.1 Définition 3
2.2 Groupe cible 3
2.3 Mission et objectifs 3
3. Critères de qualité de la structure 4
3.1 Groupes professionnels 4
3.2 Qualification du personnel 5
3.3 Certification 5
4. Champ d'application 6

1. INTRODUCTION

Le présent document définit les critères structurels en vue de la certification pour le label « Qualité dans les soins palliatifs » des soins stationnaires de longue durée (SSLD) en Suisse.

Ces critères s'appuient essentiellement sur les recommandations existantes relatives aux soins palliatifs généraux en soins de longue durée[1] [2], sur la liste des critères des soins de longue durée avec un service général de soins palliatifs[3] ainsi que sur les recommandations formulées par le groupe de travail Qualité de palliative.ch le 30 mars 2021. Les critères structurels sont publiés sur les sites web www.palliative.ch et www.qualitepalliative.ch.

2. STRUCTURE DE L'OFFRE

2.1 Définition

Les soins stationnaires de longue durée désignent les soins et la prise en charge de personnes ayant un besoin de soutien sur une période prolongée dans un cadre institutionnel. En raison de leur âge avancé, de leur multimorbidité, de leur fragilité ou d'un handicap, ces personnes ne sont plus en mesure de faire face seule aux tâches quotidiennes à la maison.[4]

2.2 Groupe cible

Les résident·es d'institutions de soins stationnaires de longue durée nécessitant des soins palliatifs généraux.

Les résident·es nécessitant des soins palliatifs généraux sont des personnes ayant une espérance de vie limitée en raison de leur âge avancé, de leur démence ou de leur multimorbidité, ou qui se trouvent dans la dernière phase de leur vie. L'accent est mis non pas sur le diagnostic mais sur la souffrance ou les besoins et préoccupations des personnes concernées et de leurs proches. Ces personnes présentent souvent une grande fragilité, souffrent de maladies cardiovasculaires, de cancers, de défaillances d'organes et/ou de démence, et souvent de plusieurs maladies en même temps (multimorbidité).[1]

Les jeunes adultes avec des atteintes de leur santé ayant une espérance de vie limitée ou qui se trouvent dans la dernière phase de leur vie.

2.3 Mission et objectifs

En raison de leur âge avancé, de leur multimorbidité et de leur fragilité, ou de leur handicap, les résident·es des institutions de soins stationnaires de longue durée ont un besoin variable de soins palliatifs.[1]

---

[1] OFSP, CDS et palliative.ch (2015): Soins palliatifs généraux. Recommandations et instruments de mise en œuvre.
[2] Comité national d'expert·es (2023): Gestion des défis actuels en Suisse dans le secteur des soins stationnaires de longue durée. Enseignement à tirer de la pandémie de coronavirus: recommandations d'un comité national d'expert·es.
[3] palliative.ch (2022): liste de critères pour les soins de longue durée avec service général de soins palliatifs.
[4] ARTISET, Aide et soins à domicile Suisse et OdASanté (2022): Une carrière empreinte d'humanité.

Des soins palliatifs s'avèrent nécessaires si des besoins spécifiques ou des symptômes lourds apparaissent plus fréquemment ou plus fortement. Ces besoins peuvent inclure des aspects physiques mais aussi psychiques, sociaux ou spirituels, et évoluer au fil du temps.[5]

Des soins palliatifs sont également nécessaires et indiqués lorsque la fin de vie est proche. L'exploitation des ressources en soins palliatifs doit garantir en premier lieu le traitement et la prise en charge des personnes dans l'établissement, ce qui rend le transfert vers l'hôpital superflu.[5]

Les objectifs des soins palliatifs se recoupent largement avec les objectifs généraux des soins stationnaires de longue durée. Les soins palliatifs dans les soins stationnaires de longue durée prennent en compte de manière plus consciente et explicite les préoccupations mentionnées ci-après. De nouvelles connaissances en soins palliatifs sont appliquées de manière ciblée pour soulager des symptômes de maladies. L'accompagnement et la prise de décision en collaboration avec tous les métiers concernés, l'implication des proches, la confrontation avec la mort et la finitude, et un processus digne d'adieu et de fin de vie sont autant d'autres points importants.[5]

La collaboration de différents groupes professionnels et bénévoles est une condition indispensable pour pouvoir fournir des prestations. Un échange d'informations régulier et la mise en réseau des institutions et professionnel·les impliqués revêtent une importance majeure pour la continuité de la prise en charge et le traitement.[6]

3. CRITÈRES DE QUALITÉ DE LA STRUCTURE

3.1 Groupes professionnels

- La dotation en personnel de soins correspond aux directives cantonales.
- La couverture médicale est garantie 24h/24, tous les jours de l'année.
- La composition minimale de l'équipe multiprofessionnelle est la suivante: soins, accompagnement et médecine.
- Les professionnel·les qui assurent la prise en charge de soins palliatifs dans ses quatre dimensions (physique, psychique, sociale et spirituelle) sont désigné·es comme personnes-ressources.
- Des médecins spécialistes titulaires d'un titre de formation approfondie interdisciplinaire en médecine palliative (tfai) ou une équipe mobile de soins palliatifs sont désigné·es comme professionnel·les-ressources.
- Des professionnel·es-ressources de l'accompagnement spirituel sont désigné·es.
- Le recours à des professionnel·les d'autres domaines (p. ex. activation, travail social/pédagogie sociale, physiothérapie) est garanti.
- Le recours à des bénévoles est garanti.

[5] Curaviva Suisse (2011): Palliative Care in der stationären Langzeitpflege. Positionspapier Curaviva Schweiz zur Umsetzung der Nationalen Strategie Palliative Care.
[6] OFSP, CDS et palliative.ch (2015): Soins palliatifs généraux. Recommandations et instruments de mise en œuvre.

3.2 Qualification du personnel

Tous les groupes professionnels

Tou·te·s les collaborateurs·trices en contact avec les résident·es ont suivi une introduction d'une demi-journée aux soins palliatifs.

Service médical

Au moins un·e interlocuteur·rice médical·e défini·e avec une formation continue reconnue en soins palliatifs :

- qualification de niveau A2 en soins palliatifs (cours de base);
  ou
- bases de la médecine en EMS (approfondissement en gériatrie et soins palliatifs).

Personnel de soins et d'accompagnement

- Les qualifications du personnel de soins et d'accompagnement correspondent aux directives cantonales.
- Tous les membres du personnel de soins et d'accompagnement titulaires d'un diplôme de degré secondaire II disposent d'une qualification de niveau A1* en soins palliatifs.
- Tous les membres du personnel de soins et d'accompagnement titulaires d'un diplôme de degré tertiaire disposent d'une qualification de niveau A2* en soins palliatifs.
- Un·e collaborateur·trice (degré secondaire II ou tertiaire) par institution et/ou site est titulaire d'un diplôme de niveau B1.
- Un·e collaborateur·trice (degré secondaire II ou tertiaire) par institution et/ou pour 100 résident·es est titulaire d'un diplôme de niveau B2 ou CAS et assure la direction de l'équipe interne de soins palliatifs.

  *Il est possible de faire valider une équivalence si la personne dispose d'une longue expérience professionnelle. Le dossier est vérifié par palliative.ch.

3.3 Certification

Les soins stationnaires de longue durée sont certifiés par une organisation reconnue et indépendante pour son offre de prestations de soins palliatifs spécialisés.

4. CHAMP D'APPLICATION

Les droits de modification du présent document sont réservés au comité de palliative.ch.

Des changements peuvent être effectués au 1er juillet ou 1er janvier de chaque année.

La présente version 1 des critères structurels entre en vigueur le 1er janvier 2025 et a été approuvée le 18 juin 2024 par le comité de la société palliative.ch. Elle est valide jusqu'à révocation.

Manuela Weichelt
Présidente de palliative.ch

Renate Gurtner Vontobel, MPH
Secrétaire Générale de palliative.ch